



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE PRESTATION DE RELIURE, D'EQUIPEMENT, DE REPARATION DE LIVRES ET DE REGISTRES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE VINCENNES, LOT 2 RELIURE ET REPARATION DE LIVRES ET DE REGISTRE, PASSE AVEC LA SOCIETE RENOV'LIVRES

**DÉCISION N° AU-19-038
EN DATE DU 17 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14/11/2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la décision n°AU-17-302 en date du 11/10/2017 de signer le marché de prestations de reliure, d'équipement et de réparation de livres et de registres pour les services municipaux de la Ville de Vincennes, lot 2 - Reliure et réparation de livres et de registres (notifié le 24/10/2017) ;

VU la décision n°AU-18-106 en date du 12/04/2018 de signer l'avenant n°1 au marché de prestations de reliure, d'équipement et de réparation de livres et de registres pour les services municipaux de la Ville de Vincennes, lot 2 - Reliure et réparation de livres et de registres, modifiant l'indice INSEE ICHT-TS2 (services aux entreprises), supprimé suite à la refonte des prix de l'indice à la consommation par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et remplacé par l'indice ICHTrev-TS (notifié le 19/04/2018) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de corriger une erreur matérielle figurant dans l'avenant n°1 et relative à la formule de révision (part fixe et part variable) de l'article 5.2 du cahier des clauses administratives particulières ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société RENOV'LIVRES, sise, 329, rue Pasteur – 54715 LUDRES cedex, représentée par Monsieur LANARO David, Directeur, l'avenant n°2 au marché de prestations de reliure, d'équipement, de réparation de livres et de registres pour les services municipaux de la Ville de Vincennes, lot 2 – Reliure et réparation de livres et de registres.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190117-lmc1H6008H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/01/2019 Date de Publication : 17/01/2019

La formule de révision devant figurer au cahier des clauses administratives particulières est la suivante :

$$P(n) = P(o) [0,15 + 0,85 \times (0,7 \times \text{ICTrev-TS}(n) / \text{ICTrev-TS}(o) + 0,3 \times \text{FDS1}(n)/\text{FSD1}(o)]$$

Le présent avenant est sans incidence sur le montant initial du marché.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET